

Période couverte (2020) ¹	SASKATCHEWAN	Marchés couverts – adjudés		
Ministères, agences, offices, bureaux, conseils, comités, commissions et organismes semblables d'une Partie		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits		160	50 939 854 \$	
Services, à l'exception des services de construction		108	153 375 230 \$	
Services de construction		276	569 565 556 \$	
Administrations régionales, locales, de district et autres formes d'administration municipale, des organismes municipaux, des commissions scolaires et des organismes responsables de l'enseignement, de la santé et des services sociaux bénéficiant d'un financement public, ainsi que de toute personne morale ou entité détenue ou contrôlée par les entités précitées		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits		292	339 553 476,36 \$	
Services, à l'exception des services de construction		177	87 995 091,78 \$	
Services de construction		125	111 383 500,55 \$	

¹ Sauf indication contraire, l'exercice financier du gouvernement (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021) a été utilisé. Les déclarations des municipalités sont basées sur leur exercice financier, qui correspond à l'année civile. Auparavant, les périodes de rapports des conseils et commissions scolaires et des établissements d'enseignement étaient alignées sur l'exercice financier du gouvernement. Afin de simplifier et d'uniformiser les rapports, nous avons décidé de faire coïncider les périodes de rapports de ces établissements avec leurs exercices financiers. Dans un souci de transparence, le présent rapport tient donc compte de la période supplémentaire entre la fin de l'exercice financier précédent du gouvernement (et notre précédent rapport sur les marchés publics) et le début des exercices financiers des établissements.

- Le rapport pour les conseils et commissions scolaires couvre la période du 1^{er} avril 2020 au 31 août 2021. L'exercice financier des conseils et commissions scolaires s'étend du 1^{er} septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.
- Le rapport pour les universités couvre la période du 1^{er} avril 2020 au 30 avril 2021. L'exercice financier des universités s'étend du 1^{er} mai d'une année au 30 avril de l'année suivante.
- Le rapport pour les collèges techniques et régionaux couvre la période du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2021. L'exercice financier des collèges techniques et régionaux s'étend du 1^{er} juin d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Sociétés d'État, des entreprises publiques et d'autres entités détenues ou contrôlées par une Partie au moyen d'une participation au capital	Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits	11	18 727 094 \$	
Services, à l'exception des services de construction	26	40 649 028 \$	
Services de construction	0	0	